

ÉQUIPEMENT Les structures modulaires utilisées pour vendre sur les parkings sont plus simples à installer. De nouveaux modèles permettent de conserver les produits frais.

TENTES

Des modèles légers plus faciles à monter

Tous aux abris ! En croissance moyenne de 5 % par an, le marché de la location d'espaces modulaires se développe dans la distribution. Faute de place à l'intérieur des murs, vins, sapsins, plantes ou mobilier estival se vendent sur les parkings. De nouveaux modèles relancent la pratique des ventes temporaires, limitées par la loi Royer à deux mois par an. «*Les tentes en acier galvanisé sont plus rapides à monter et à démonter, grâce à des éléments standardisés*», explique Jean-Marc Scéo, président d'Acto, actionnaire majoritaire de Locabri, une des 5 sociétés présentes sur ce marché. Fini les lourdes structures en acier. «*Nous avons besoin de 4 personnes pour monter 200m² en quatre heures*», souligne Stéphane Pognant, directeur technique de l'hyper Carrefour de Francheville, dans le Rhône.

Des précautions à prendre Attention cependant à l'aspect légal. La préfecture doit être informée quelques semaines avant la période de vente, et l'autorisation n'est pas automatique. «*Une opération chrysanthèmes nous a été refusée, car elle risquait de faire du tort aux fleuristes locaux*», note Stéphane Pognant. Par ailleurs, la mairie, en charge de la sécurité, doit être prévenue un à deux jours



» Les tentes ici un modèle Abritex du fabricant et loueur Locabri) laissent passer la LUMIÈRE, pas les UV, un plus pour les fleurs.

André en extérieur

Les modèles en acier galvanisé et en toile se déploient sur 200 à 300 m².

Le plus Ils sont aisés à monter et à démonter (quatre personnes en quatre heures), ce qui facilite les ventes sur une courte période. Le m² se loue 3€ par mois.

avant l'installation. Pour le reste, les tentes, attachées au sol par des pieux, respectent la réglementation des bâtiments soumis au règlement ERP (établissement recevant du public). Elles peuvent être fermées – avec éclairage, blocs de secours, voire frigos – ou à claire-voie, comme au Logimarché de Lapalisse (Allier). «*Je voulais un grand espace extérieur pour vendre des plantes, je n'avais que 540m² de surface en magasin*, raconte Bernard Sajus, le directeur. *Il y a deux mois, j'ai coupé un espace de 4 mètres de large dans le bardage, pour créer deux abris de 15 m x 15 m,*

La contrainte La loi Royer (du 5 juillet 1996) limite la vente extérieure au magasin à deux mois par an et oblige le magasin à demander une autorisation préfectorale pour les surfaces supérieures à 300 m².

Conserver au frais

Les tentes isothermes réfrigérées (24 m² et 17 m²) permettent d'entreposer en extérieur des produits ou des matériels qui nécessitent une température dirigée jusqu'à 4 °C. Location d'une tente à partir de 350 € la semaine. Pour l'achat, compter de 7 500 € (à vide) à 28 000 € (avec matériel de réfrigération).

Le plus

En raison de leur faible poids (300 kg et 180 kg), elles peuvent être montées en moins de deux heures par deux personnes.

puis je les ai recouverts de toile comme un auvent adossé au magasin, ce qui me donne 450m² de plus. » Le chiffre d'affaires a grimpé de 10%, sans aucune publicité. Le principal avantage est le prix. L'investissement global s'élève à 35 000 €, au lieu de 70 000 € pour une charpente en dur. De plus, les plantes sont à l'abri du rayonnement direct : la toile blanche laisse passer la lumière, pas les UV. Cependant, «*le vent qui entre par le grillage fait bouger la toile*», souligne Bernard Sajus, et les assureurs rechignent à assurer le système en risque tempête et neige.

LES CHIFFRES

» **62%** des 250 magasins interrogés par JE Conseil (pour le compte de la société Locabri) utilisent des structures modulaires

» **89%** en sont satisfaites

des magasins non utilisateurs envisagent d'y recourir

LES USAGES SE DIVERSIFIENT



» Les tentes d'extérieur (ici de Locabri) peuvent être MODULAIRES et s'adapter en fonction des produits entreposés (ici des produits frais).

La contrainte

Leur taille ne permet pas d'entreposer beaucoup de produits, et la température de conservation (jusqu'à 4 °C) exclut les surgelés.

Au-delà d'un outil de vente additionnel, les tentes constituent des espaces pour entreposer les produits lors de la rénovation d'une partie du magasin. Et même des produits frais. Les deux nouveaux modèles de tentes réfrigérées de Euro Products et Services servent de chambre froide pour conserver les produits à 4 °C par une température ambiante de 32 °C. Utilisées au Royaume-Uni par Asda ou par Marks & Spencer, elles arrivent en France : Cora en teste actuellement pour sa saurisserie et sa crèmerie.

JEAN-BERNARD GALLOIS